

## Fourniture gratuite d'ampoules basse consommation aux ménages les plus modestes



Dans le cadre de sa politique de solidarité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Briançon soutient les personnes en difficulté touchées par la précarité énergétique.

Après le Chèque Eau Solidarité visant à alléger la facture d'eau potable, le CCAS met à disposition des ménages les plus modestes des kits d'ampoules LED à basse consommation.

Cette action solidaire et écologique est portée conjointement par le CCAS et Energie, société spécialisée dans la sensibilisation aux économies d'énergie. Le 8 février 2017, les deux partenaires ont signé une convention pour aider les ménages les plus précaires à payer leurs factures d'énergie en traitant une partie du problème à sa source : équiper les logements avec des ampoules LED à très basse consommation permettant de réduire les charges d'électricité.

Ainsi, Energie offre des kits éclairage au CCAS qui les remet gratuitement aux ménages les plus modestes, sous condition de ressources, à raison d'un kit par foyer. Chaque kit se compose de 5 ampoules LED de classe A+, d'une durée de vie de plus de 15 000 heures.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au CCAS, du lundi au vendredi, de 8h15 à 11h45, munies des pièces justificatives suivantes : avis d'imposition 2016, dernière facture d'électricité, justificatif de domicile de moins de trois mois.